

Nom / Prénom / Classe 2023/2024 :



Remarques particulières (alimentaires / allergies...) :

N° Téléphone : .....

Signature(s) parent(s) :

Commune : .....

**JUILLET**

Il vous appartient de tenir à jour la variation

Tarif horaires	HORAIRES De.....H A.....H	Nb. d'heures :	Heures x tarif	Repas et suppléments 5€
Lun08				4.30€
Mar 09 P.N				P.N.+5€
Merc 10				4.30€
Jeu 11 P.N Sortie Retour17H				P.N.+5€
Vend 12				4.30€
10 % / Heures x tarif		Nb.d'heures	Heures x tarif €	Repas et supp. €
Lun 15				4.30€
Mar 16 P.N				P.N.+ 5€
Mer. 17				4.30€
Jeu18 P.N Sortie Retour 17H30				P.N. + 5€
Vend 19				4.30€
10 % / Heures x tarif		Nb.d'heures	Heures x tarif €	Repas et supp. €
Lun 22				4.30€
Mar 23 P.N				P.N.+ 5€
Mer. 24				4.30€
Jeu 25 P.N Sortie Retour 17H30				P.N. + 5€
Vend 26				4.30€
10 % / Heures x tarif		Nb.d'heures	Heures x tarif €	Repas et Supp. €
Si besoin Adhésion annuelle 35€ bonnet de bain : 2.50€	Nb. d'heures	Heures X tarif	Repas et Suppléments	
		€	€	
<b>Petit conseil : Pensez à photographier votre tableau.</b>		A déduire 10%	<b>TOTAL JUILLET</b>	
		€	€	

de votre quotient (pas de rétroactivité). Ne pas indiquer le quotient si supérieur à 1501 tarif : 2.80/h. Pour la possibilité de remboursement vous référer au règlement intérieur.

La programmation peut changer indépendamment de notre volonté (météo, grève, normes sanitaires...) sans remboursement exigible de votre part. Les changements imprévus seront indiqués sur le tableau d'information dans la mesure du possible.

**Pour la sortie hebdomadaire les enfants doivent être inscrits à deux autres journées supplémentaires de la même semaine .**

Les journées 9h/17h sont dues en totalité. Toute demi-heure entamée avant 9h et après 17h est due (il n'y a pas de ¼ d'heure). **Les mardis et jeudis les enfants doivent apporter un pique-nique froid. Tous les jours prévoir une casquette, un goûter et une bouteille d'eau.** Remise de 10% (hors repas et suppléments) sur une semaine complète de 5 jours d'inscription. Réduction possible à partir du deuxième enfant inscrit. **Le paiement complet de la réservation se fait à l'inscription à l'ordre de : ALSH .** Possibilité jusqu'à 3 chèques les dépôts sont prévus mi- juillet début août et début septembre avec un maximum de 100€ par famille pour ce dernier dépôt.

**Paiements ANCV et prise en charge C.E. acceptés.** L'adhésion de 35€ est annuelle de date à date pour la famille à laquelle il faut **obligatoirement** ajouter l'achat d'un bonnet de bain pour 2.50 € (si vous ne l'avez pas en votre possession). **En cas d'oubli du bonnet de bain, il en sera remis 1 à votre enfant et vous devrez vous acquitter à nouveau de 2.50 €.**

Souhaitez- vous une facture ?

**OUI - NON**

Paiements :